

## Table des codes de transposition pour actes NON prévus dans le panier de Soins CMUC

Codes CCAM	Libellés	Codes de transposition	Tarif de responsabilité (en €)	Dépassement maximum pris en charge par la CMUC (en €)	Total de la prise en charge (en €)
	<b>Prothèses conjointes</b>				
HBLD036	Pose d'une couronne dentaire céramométallique ou en équivalents minéraux - Hors couronnes dentaires céramocéramiques - Pour couronnes dentaires céramométalliques sur 2ème prémolaire et molaire	FPC	107,50	122,50	230,00

### Facturation et CMU complémentaire

#### Prothèses dentaires et traitements d'ODF au-delà du panier de soins CMU Complémentaire

#### Alternative thérapeutique pour :

- Prothèse :
  - code HBLD036 : pose d'une couronne dentaire céramo-métallique ou en équivalents minéraux
  - Sur 2<sup>ème</sup> prémolaire et molaire
  - Hors couronne dentaire céramo-céramique

**Code de transposition : FPC**

### Facturation et CMU complémentaire

#### Actes des prothèses dentaires au-delà du panier de soins CMU C :

- Couronne implantoportée
- Appareils amovibles de transition
- Piliers et intermédiaires supplémentaires de prothèse plurale fixée (seul le bridge de base est dans le panier de soins)

#### La facturation :

- Ces actes sont pris en charge à 70 % par l'AMO et 30 % par le fond CMU C
- Obligation de devis descriptif et dépassement d'honoraire après consentement éclairé du patient, avec tact et mesure
- Information claire sur le montant restant à la charge du patient